



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :  
BANQUE CIC OUEST CIC CHATELAILLON PLAGE, 42 BOULEVARD DE LA LIBERATION 17340 CHATELAILLON PLAGE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M MARCHE Michel, représentant de la société SAS 3 M IMMOBILIERE S.A.S , Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5 A ROUTE DE LOIRE LES MARAIS 17870 BREUIL MAGNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

| Liste des actionnaires | Nombre d'actions | Somme versée |
|------------------------|------------------|--------------|
| MARCHE Michel          | 1 600            | 1 600 €      |
| BRANCHUT Marine        | 400              | 400 €        |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 juillet 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14

"Lu et approuvé"  
*Marche*  
"lu et approuvé"  
*[Signature]*

*[Signature]*  
**CIC Ouest**  
**Châtelailon Plage**  
42, boulevard de la Libération  
17340 Châtelailon Plage